

là d'une situation urgente telle que la Chambre pourrait désirer l'étudier d'urgence. Tout bien considéré, je serais enclin à décider que la motion soit mise aux voix et que, si elle est adoptée, le débat ait lieu ce soir à huit heures. Je demanderai donc à la Chambre de décider si elle autorise le député à proposer la motion qui permettrait la discussion de la question qu'il a soulevée, conformément aux dispositions de l'article 26 du Règlement.

Des voix: D'accord.

M. l'Orateur: Le débat sur la motion proposée est reporté à huit heures ce soir.

QUESTIONS ORALES

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

LE BIAFRA—LA SÉCURITÉ DES CANADIENS—L'ENDROIT OÙ SE TROUVENT LES AVIONS

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je sais que nous allons avoir un débat ce soir sur la question, mais je voudrais poser au secrétaire d'État aux Affaires extérieures une question connexe. Le ministre nous indiquerait-il s'il a été en communication avec le haut-commissaire à Lagos pour s'assurer du lieu où se trouvent et de la sécurité des Canadiens qui s'occupent des œuvres de secours au Biafra?

L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, avant l'effondrement de la résistance au Biafra, nous estimions qu'il n'y avait que trois Canadiens qui travaillaient dans cette région. Selon nos renseignements, ils ont tous été évacués sans encombre.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures dirait-il à la Chambre si l'on s'occupe de mettre les avions canadiens en place, pour qu'ils soient prêts à fournir des secours, ou s'ils sont encore au Canada à l'heure actuelle?

M. l'Orateur: A l'ordre. La question du chef de l'opposition est recevable et le ministre pourrait certainement y répondre. Cependant, je pense qu'il serait opportun à ce moment-ci de rappeler à la Chambre qu'elle sera saisie de cette affaire ce soir et que ces questions pourraient peut-être être soulevées à ce moment-là. Je présume que le ministre fera

alors une déclaration en réponse aux questions des députés. Comme je l'ai dit, celle du chef de l'opposition est tout à fait recevable et le ministre pourrait peut-être y répondre tout de suite.

L'hon. M. Sharp: Monsieur l'Orateur, nous avons étudié la question très sérieusement. Les autorités militaires canadiennes nous ont informés que, dans les circonstances actuelles, si nos avions sont en état de vol au Canada, ils peuvent tout aussi bien remplir leur mission de secours que s'ils étaient stationnés à Londres, par exemple. Il n'est certes pas question de les envoyer à Lagos avant d'en être venu à un accord avec les autorités nigérianes.

LE CONFLIT NIGÉRIO-BIAFRAIS—LA POSSIBILITÉ DE CHARGER UN COMITÉ PERMANENT D'Étudier LA SITUATION

M. David MacDonald (Egmont): Monsieur l'Orateur, je me demande si je pourrais poser une question supplémentaire au leader du gouvernement plutôt qu'au secrétaire d'État aux Affaires extérieures? Étant donné la motion présentée il y a quelques minutes et l'empressement manifeste de tous les députés à examiner la situation d'une manière suivie, et comme il est nécessaire, à ce stade, de pouvoir compter sur un petit groupe de députés capables de se pencher sur certains détails qui ne manqueront pas d'être soulevés, d'une façon générale, au cours du débat ce soir, le leader du gouvernement à la Chambre serait-il disposé à rencontrer les autres leaders au cours de la journée en vue de présenter une motion appropriée, peut-être ce soir, qui autoriserait le comité à poursuivre ce genre d'activités?

L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé): Monsieur l'Orateur, une réunion des leaders de la Chambre est prévue pour 3 h 30.

J'en profite, pendant que j'ai la parole, pour signaler qu'il a été convenu que nous disposerions aujourd'hui du bill n° C-12 qui figure à l'ordre du jour. Nous pourrions peut-être nous mettre d'accord pour suspendre l'heure réservée aux initiatives parlementaires afin d'en disposer d'ici 6 heures ce soir.

M. Baldwin: Nous pourrions peut-être en discuter aussi à 3 h 30, monsieur l'Orateur.

LE CONFLIT NIGÉRIO-BIAFRAIS—LE RECOURS AUX SERVICES DE CANAIRELIEF

M. T. C. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question au secrétaire d'État aux Affaires